

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - LE POMPIDOU (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21480115100017

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION DE FLORAC

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : LE POMPIDOU (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	28
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	
D2 - Arrêté et signatures	30

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 48115	LE POMPIDOU LE POMPIDOU	CA 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	167
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	156
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
140178.00	423.37	559.22	657.11

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	775.33	0.00
2	Produit des impositions directes/population	255.84	0.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	808.16	0.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	778.51	0.00
5	Encours de dette/population	636.44	0.00
6	DGF/population	258.46	0.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.47	0.00
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.98	0.00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.96	0.00
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.78	0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	302 644,37	G	318 850,87
	Section d'investissement	B	96 462,81	H	80 327,19

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	38 690,41 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	9 038,68 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	399 107,18	= G+H+I+J	446 907,15
-----------------------------------	--	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	88 260,00	L	47 784,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	88 260,00	= K+L	47 784,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	302 644,37	= G+I+K	357 541,28
	Section d'investissement	= B+D+F	184 722,81	= H+J+L	137 149,87
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	487 367,18	= G+H+I+J+K+L	494 691,15

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 88 260,00	L 47 784,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	47 784,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

048-214801151-20210219-DE_011_2021-DE
Date de réception de l'AR: 02/03/2021
PREFECTURE DE FLORAC

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
56	Opération d'équipement n° 56	10 000,00	
832	Opération d'équipement n° 832	78 260,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	64 522,00	62 369,95	0,00	0,00	2 152,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 065,00	134 417,83	0,00	0,00	647,17
014	Atténuations de produits	13 399,00	13 399,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	90 602,50	81 561,83	0,00	0,00	9 040,67
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		303 588,50	291 748,61	0,00	0,00	11 839,89
66	Charges financières	6 000,00	5 691,76	0,00	0,00	308,24
67	Charges exceptionnelles	1 984,75	0,00	0,00	0,00	1 984,75
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	3 140,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		314 713,25	297 440,37	0,00	0,00	17 272,88
023	Virement à la section d'investissement (2)	9 401,75				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 204,00	5 204,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		14 605,75	5 204,00			9 401,75
TOTAL		329 319,00	302 644,37	0,00	0,00	26 674,63
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 350,00	20 619,96	0,00	0,00	-269,96
70	Produits services, domaine et ventes div	9 080,00	8 411,77	0,00	0,00	668,23
73	Impôts et taxes	86 097,00	104 711,54	0,00	0,00	-18 614,54
74	Dotations et participations	150 295,00	158 859,03	0,00	0,00	-8 564,03
75	Autres produits de gestion courante	22 304,00	23 143,92	0,00	0,00	-839,92
Total des recettes de gestion courante		288 126,00	315 746,22	0,00	0,00	-27 620,22
76	Produits financiers	2,59	3,54	0,00	0,00	-0,95
77	Produits exceptionnels	2 500,00	3 101,11	0,00	0,00	-601,11
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		290 628,59	318 850,87	0,00	0,00	-28 222,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		290 628,59	318 850,87	0,00	0,00	-28 222,28
Pour information		(3) 38 690,41				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	180 159,00	77 069,13	88 260,00	14 829,87
	Total des dépenses d'équipement	180 159,00	77 069,13	88 260,00	14 829,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 686,00	19 393,68	0,00	292,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	19 686,00	19 393,68	0,00	292,32
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	199 845,00	96 462,81	88 260,00	15 122,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1,00	0,00		1,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1,00	0,00		1,00
	TOTAL	199 846,00	96 462,81	88 260,00	15 123,19
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	117 708,57	46 602,31	47 784,00	23 322,26
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	38 052,00	0,00	0,00	38 052,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	8 343,68	0,00	-8 343,68
	Total des recettes d'équipement	155 760,57	54 945,99	47 784,00	53 030,58
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	20 000,00	20 177,20	0,00	-177,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	446,00	0,00	0,00	446,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	20 446,00	20 177,20	0,00	268,80
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	176 206,57	75 123,19	47 784,00	53 299,38
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	9 401,75			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 199,00	5 204,00		-5,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	14 600,75	5 204,00		9 396,75
	TOTAL	190 807,32	80 327,19	47 784,00	62 696,13

SOUS PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 02/03/2021
048-214801151-20210219-DE_011_2021-DE

LE POMPIDOU - LE POMPIDOU - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 9 038,68			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	62 369,95		62 369,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	134 417,83		134 417,83
014	Atténuations de produits	13 399,00		13 399,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	81 561,83		81 561,83
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	5 691,76	0,00	5 691,76
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	5 204,00	5 204,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		297 440,37	5 204,00	302 644,37
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	19 393,68	0,00	19 393,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	77 069,13		77 069,13
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		96 462,81	0,00	96 462,81
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 619,96		20 619,96
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	8 411,77		8 411,77
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	104 711,54		104 711,54
74	Dotations et participations	158 859,03		158 859,03
75	Autres produits de gestion courante	23 143,92	0,00	23 143,92
76	Produits financiers	3,54	0,00	3,54
77	Produits exceptionnels	3 101,11	0,00	3 101,11
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		318 850,87	0,00	318 850,87
Pour information				38 690,41
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 177,20	0,00	20 177,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	46 602,31	0,00	46 602,31
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régl. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	8 343,68	0,00	8 343,68
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 204,00	5 204,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		75 123,19	5 204,00	80 327,19
Pour information				9 038,68
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	64 522,00	62 369,95	0,00	0,00	2 152,05
60612	Energie - Electricité	13 000,00	11 367,26	0,00	0,00	1 632,74
60622	Carburants	2 000,00	1 671,50	0,00	0,00	328,50
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	3 004,44	0,00	0,00	-1 004,44
60631	Fournitures d'entretien	700,00	144,83	0,00	0,00	555,17
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	641,86	0,00	0,00	1 358,14
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	200,00	226,14	0,00	0,00	-26,14
6064	Fournitures administratives	1 400,00	1 183,58	0,00	0,00	216,42
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	100,00	120,35	0,00	0,00	-20,35
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	526,88	0,00	0,00	973,12
611	Contrats de prestations de services	500,00	362,52	0,00	0,00	137,48
6122	Crédit-bail mobilier	1 360,00	1 353,60	0,00	0,00	6,40
6132	Locations immobilières	995,00	934,32	0,00	0,00	60,68
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	1 987,93	0,00	0,00	512,07
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	8 048,81	0,00	0,00	-2 048,81
61524	Entretien bois et forêts	0,00	124,80	0,00	0,00	-124,80
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	374,93	0,00	0,00	625,07
6156	Maintenance	6 000,00	6 820,82	0,00	0,00	-820,82
6161	Multirisques	5 000,00	4 282,31	0,00	0,00	717,69
6182	Documentation générale et technique	600,00	272,40	0,00	0,00	327,60
6188	Autres frais divers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6226	Honoraires	2 000,00	7 014,84	0,00	0,00	-5 014,84
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	270,00	0,00	0,00	1 730,00
6231	Annonces et insertions	700,00	910,02	0,00	0,00	-210,02
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 477,18	0,00	0,00	-477,18
6236	Catalogues et imprimés	0,00	63,50	0,00	0,00	-63,50
6251	Voyages et déplacements	400,00	34,78	0,00	0,00	365,22
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	676,40	0,00	0,00	1 323,60
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	3 256,47	0,00	0,00	-256,47
627	Services bancaires et assimilés	67,00	3,38	0,00	0,00	63,62
6281	Concours divers (cotisations)	700,00	733,10	0,00	0,00	-33,10
6284	Redevances pour services rendus	700,00	690,00	0,00	0,00	10,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	60,00	0,00	0,00	-60,00
63512	Taxes foncières	3 600,00	3 731,00	0,00	0,00	-131,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	135 065,00	134 417,83	0,00	0,00	647,17
6218	Autre personnel extérieur	2 500,00	457,00	0,00	0,00	2 043,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 900,00	1 971,19	0,00	0,00	-71,19
6411	Personnel titulaire	87 000,00	89 224,02	0,00	0,00	-2 224,02
6413	Personnel non titulaire	6 000,00	4 348,94	0,00	0,00	1 651,06
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	17 500,00	18 403,00	0,00	0,00	-903,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	16 000,00	15 881,28	0,00	0,00	118,72
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	140,00	168,00	0,00	0,00	-28,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 500,00	3 439,40	0,00	0,00	60,60
6475	Médecine du travail, pharmacie	525,00	525,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	13 399,00	13 399,00	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	12 847,00	12 847,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	552,00	552,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	90 602,50	81 561,83	0,00	0,00	9 040,67
6531	Indemnités	21 143,00	17 414,35	0,00	0,00	3 728,65
6532	Frais de mission	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6533	Cotisations de retraite	1 000,00	985,21	0,00	0,00	14,79
6535	Formation	515,25	0,00	0,00	0,00	515,25
6553	Service d'incendie	7 267,00	7 266,88	0,00	0,00	0,12
65548	Autres contributions	1 200,00	1 476,80	0,00	0,00	-276,80
65733	Subv. fonct. Départements	5 712,00	5 712,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	28 000,00	26 185,38	0,00	0,00	1 814,62
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	23 665,25	21 000,00	0,00	0,00	2 665,25
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	2 000,00	1 520,00	0,00	0,00	480,00
65888	Autres	0,00	1,21	0,00	0,00	-1,21
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		303 588,50	291 748,61	0,00	0,00	11 839,89

SOUS-PRÉFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 02/03/2021

048-214801151-20210219-DE_011_2021-DE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	6 000,00	5 691,76	0,00	0,00	308,24
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 000,00	5 691,76	0,00	0,00	308,24
67	Charges exceptionnelles (c)	1 984,75	0,00	0,00	0,00	1 984,75
6713	Secours et dots	1 784,75	0,00	0,00	0,00	1 784,75
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	3 140,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		314 713,25	297 440,37	0,00	0,00	17 272,88
023	Virement à la section d'investissement	9 401,75	0,00			9 401,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	5 204,00	5 204,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	5 204,00	5 204,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		14 605,75	5 204,00			9 401,75
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		14 605,75	5 204,00			9 401,75
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		329 319,00	302 644,37	0,00	0,00	26 674,63
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	20 350,00	20 619,96	0,00	0,00	-269,96
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	19 743,92	0,00	0,00	256,08
6459	Remboursr charges SS et prévoyance	350,00	329,00	0,00	0,00	21,00
6479	Remboursr sur autres charges sociales	0,00	547,04	0,00	0,00	-547,04
70	Produits services, domaine et ventes div	9 080,00	8 411,77	0,00	0,00	668,23
70311	Concessions cimetières (produit net)	200,00	500,00	0,00	0,00	-300,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	700,00	377,19	0,00	0,00	322,81
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	680,00	742,80	0,00	0,00	-62,80
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	6 000,00	5 936,95	0,00	0,00	63,05
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 500,00	854,83	0,00	0,00	645,17
73	Impôts et taxes	86 097,00	104 711,54	0,00	0,00	-18 614,54
73111	Taxes foncières et d'habitation	84 285,00	83 194,00	0,00	0,00	1 091,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	80,31	0,00	0,00	-80,31
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	15 408,72	0,00	0,00	-15 408,72
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 812,00	6 028,51	0,00	0,00	-4 216,51
74	Dotations et participations	150 295,00	158 859,03	0,00	0,00	-8 564,03
7411	Dotation forfaitaire	81 962,00	81 962,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	35 483,00	35 483,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	6 019,00	6 019,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	6 066,00	6 066,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	418,00	418,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	2 700,00	9 077,83	0,00	0,00	-6 377,83
7472	Participat° Régions	65,00	246,00	0,00	0,00	-181,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	280,00	284,01	0,00	0,00	-4,01
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	786,00	720,00	0,00	0,00	66,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	2 488,00	3 230,00	0,00	0,00	-742,00
7488	Autres attributions et participations	14 028,00	15 353,19	0,00	0,00	-1 325,19
75	Autres produits de gestion courante	22 304,00	23 143,92	0,00	0,00	-839,92
752	Revenus des immeubles	22 304,00	23 143,28	0,00	0,00	-839,28
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,64	0,00	0,00	-0,64
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		288 126,00	315 746,22	0,00	0,00	-27 620,22
76	Produits financiers (b)	2,59	3,54	0,00	0,00	-0,95
761	Produits de participations	2,59	3,54	0,00	0,00	-0,95
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	3 101,11	0,00	0,00	-601,11
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 500,00	2 371,50	0,00	0,00	128,50
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	729,61	0,00	0,00	-729,61
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		290 628,59	318 850,87	0,00	0,00	-28 222,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		290 628,59	318 850,87	0,00	0,00	-28 222,28
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		38 690,41				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
501	Opération d'équipement n° 501 (2)	12 000,00	11 362,00	0,00	638,00
53	Opération d'équipement n° 53 (2)	7 000,00	4 331,07	0,00	2 668,93
56	Opération d'équipement n° 56 (2)	82 899,00	61 376,06	10 000,00	11 522,94
832	Opération d'équipement n° 832 (2)	78 260,00	0,00	78 260,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		180 159,00	77 069,13	88 260,00	14 829,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 686,00	19 393,68	0,00	292,32
1641	Emprunts en euros	19 394,00	19 393,68	0,00	0,32
165	Dépôts et cautionnements reçus	292,00	0,00	0,00	292,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		19 686,00	19 393,68	0,00	292,32
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		199 845,00	96 462,81	88 260,00	15 122,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1,00	0,00		1,00
2111	Terrains nus	1,00	0,00		1,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1,00	0,00		1,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		199 846,00	96 462,81	88 260,00	15 123,19
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	117 708,57	46 602,31	47 784,00	23 322,26
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	25 201,00	0,00	19 284,00	5 917,00
1323	Subv. non transf. Départements	24 224,57	16 112,00	0,00	8 112,57
13258	Subv. non transf. Autres groupements	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	42 702,00	23 179,80	28 500,00	-8 977,80
1342	Amendes de police non transférable	581,00	7 310,51	0,00	-6 729,51
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	38 052,00	0,00	0,00	38 052,00
1641	Emprunts en euros	38 052,00	0,00	0,00	38 052,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	8 343,68	0,00	-8 343,68
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	8 343,68	0,00	-8 343,68
	Total des recettes d'équipement	155 760,57	54 945,99	47 784,00	53 030,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	20 177,20	0,00	-177,20
10222	FCTVA	19 000,00	19 052,00	0,00	-52,00
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	1 125,20	0,00	-125,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	446,00	0,00	0,00	446,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	20 446,00	20 177,20	0,00	268,80
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	176 206,57	75 123,19	47 784,00	53 299,38
021	Virement de la sect° de fonctionnement	9 401,75			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	5 199,00	5 204,00		-5,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	5 199,00	5 204,00		-5,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14 600,75	5 204,00		9 396,75
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	14 600,75	5 204,00		9 396,75
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	190 807,32	80 327,19	47 784,00	62 696,13
	Pour information	9 038,68			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 501 (1)
LIBELLE : Fibre Lozère numérique

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	12 000,00	A 11 362,00	0,00	638,00	B 11 362,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	12 000,00	11 362,00	0,00	638,00	11 362,00
204133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	12 000,00	11 362,00	0,00	638,00	11 362,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C – A	-11 362,00	D – B	-11 362,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 53 (1)
LIBELLE : Travaux batiments commun.

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		7 000,00	A 4 331,07	0,00	2 668,93	B 250 611,89
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 133,44
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	3 133,44
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 000,00	4 331,07	0,00	2 668,93	110 440,89
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	7 735,87
2132	Immeubles de rapport	4 000,00	3 981,07	0,00	18,93	23 978,98
2135	Installations générales, agencements	3 000,00	350,00	0,00	2 650,00	42 304,33
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	33 323,31
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 098,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	137 037,56
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 906,56
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	134 131,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		20 000,00	C 14 590,80	0,00	5 409,20	D 163 953,55
13	Subventions d'investissement	20 000,00	14 590,80	0,00	5 409,20	111 207,97
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	37 511,99
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	14 880,60
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	26 373,53
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 144,80
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	14 590,80	0,00	-14 590,80	31 297,05
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 745,58
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	7 745,58
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	10 259,73	D - B	-86 658,34

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 56 (1)
LIBELLE : Travaux de voirie

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		82 899,00	A 61 376,06	10 000,00	11 522,94	B 248 458,95
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	82 899,00	53 239,20	10 000,00	19 659,80	198 818,28
2135	Installations générales, agencements	18 407,00	18 819,06	0,00	-412,06	34 848,30
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	115 071,72
2152	Installations de voirie	54 492,00	34 212,30	0,00	20 279,70	44 935,80
21534	Réseaux d'électrification	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	309,84
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	1 742,74
2158	Autres installat ^o , matériel et outillage	0,00	207,84	0,00	-207,84	1 909,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	8 136,86	0,00	-8 136,86	49 640,67
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 680,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	8 136,86	0,00	-8 136,86	47 960,67

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		59 924,00	C 40 355,19	0,00	19 568,81	D 110 936,57
13	Subventions d'investissement	49 924,00	32 011,51	0,00	17 912,49	71 112,76
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	365,65
1322	Subv. non transf. Régions	5 917,00	0,00	0,00	5 917,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	24 224,00	16 112,00	0,00	8 112,00	49 133,52
13258	Subv. non transf. Autres groupements	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	14 202,00	8 589,00	0,00	5 613,00	8 589,00
1342	Amendes de police non transférable	581,00	7 310,51	0,00	-6 729,51	9 347,13
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	77,46
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	8 343,68	0,00	-8 343,68	39 823,81
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	8 343,68	0,00	-8 343,68	39 823,81

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-21 020,87	D - B	-137 522,38

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 832 (1)
LIBELLE : EGLISE PHASE II

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		78 260,00	A 0,00	78 260,00	0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	78 260,00	0,00	78 260,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	78 260,00	0,00	78 260,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		75 836,00	C 0,00	47 784,00	28 052,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	47 784,00	0,00	47 784,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	19 284,00	0,00	19 284,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	28 500,00	0,00	28 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	28 052,00	0,00	0,00	28 052,00	0,00
1641	Emprunts en euros	28 052,00	0,00	0,00	28 052,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					364 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					364 000,00									
010809E	CAISSE D'EPARGNE	26/08/2019	2019-10-03	25/01/2020	45 000,00	F		0,860	0,860	Euros	T	P		A-1
02A6XX016PR	CREDIT AGRICOLE	01/04/2011	2011-04-01	01/07/2011	50 000,00	F		3,930	3,930	Euros	A	P		A-1
45221926992T	CREDIT FONCIER	28/02/2004	2004-02-28	28/02/2006	120 000,00	V		4,050	4,050	Euros	A	P		A-1
A1719077	CAISSE D'EPARGNE	26/07/2019	2019-09-04	25/09/2019	49 000,00	F		0,550	0,550	Euros	A	X		A-1
ce 4296301	CAISSE D'EPARGNE	15/07/2014	2014-07-15	25/01/2015	100 000,00	F		3,550	3,550	Euros	A	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1673 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1674 Dettes envers les créanciers (total)					0,00									
1675 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
166 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					364 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		231 149,96					19 393,70	5 691,75	0,00	3 876,02
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		231 149,96					19 393,70	5 691,75	0,00	3 876,02
010809E		0,00	A-1	40 671,95	8,52	F		0,860	4 328,05	392,42	0,00	63,15
02A6XX016PR		0,00	A-1	19 395,30	5,12	F		3,930	3 450,33	897,83	0,00	379,00
45221926992T		0,00	A-1	57 054,85	8,03	V		2,550	5 571,01	1 596,96	0,00	1 220,50
A1719077		0,00	A-1	49 000,00	0,44	F		0,550	0,00	281,48	0,00	65,19
ce 4296301		0,00	A-1	65 027,86	8,41	F		3,550	6 044,31	2 523,06	0,00	2 148,18
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1673 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1674 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1683 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

LE POMPIDOU - LE POMPIDOU - CA - 2020

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		231 149,96					19 393,70	5 691,75	0,00	3 876,02

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		19 394,00	I 19 393,68
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		19 394,00	19 393,68
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	19 394,00	19 393,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	19 393,68	88 260,00	0,00	107 653,68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		34 600,75	III 25 381,20
Ressources propres externes de l'année (a)		20 000,00	20 177,20
10222	FCTVA	19 000,00	19 052,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 000,00	1 125,20
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		14 600,75	5 204,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	5 199,00	5 204,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	9 401,75	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	25 381,20	47 784,00	9 038,68	0,00	82 203,88

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 107 653,68
Ressources propres disponibles	IV 82 203,88
Solde	V = IV – II (3) -25 449,80

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur adjoint admin 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CUL : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa, accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa, accroissement temporaire d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois à temps non complet de maires des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	344 668,00	47,61	13,20	-7,11	45 496,18	37,12
TFPNB	234 811,00	5 490,74	14,21	-86,67	33 366,64	645,40
CFE	4 220,00	0,00	106,59	0,00	4 498,10	0,00
TOTAL	583 699,00	-1,14			83 360,92	-1,01

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/02/2021

Présenté par (1) LE MAIRE.

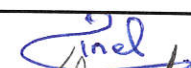
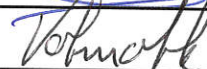
A COMMUNE DE LE POMPIDOU, le 19/02/2021

LE MAIRE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A COMMUNE DE LE POMPIDOU, le 19/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BENDER Géraldine	
CHAPEL Bernard	
GUIN Bernard	excusé
PANTEL Frédéric	
PIEYRE-PIN Marylène	
ROCHER Danielle	
ROSSET Julie	
SAINT-PIERRE Françoise	Ne participe pas au vote
TINEL Sylvie	
VALMALLE Jean	
VANHOVE Hilde	

Certifié exécutoire par (1) LE MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A COMMUNE DE LE POMPIDOU, le 19/02/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL MUNICIPAL.



SOUS PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 02/03/2021
048-214801151-20210219-DE_011_2021-DE

